

## Quantité de vie, qualité de vie et longévité : nécessité d'un cadre d'évaluation intertemporel

Jean-Yves DUCLOS

➔ Jean-Yves DUCLOS, Senior Fellow à la Ferdi, est professeur au département d'économie de l'Université de Laval et Directeur de l'École graduée Poverty and Economic Policy (PEP) de Laval. Il est également membre du CIRPEE Centre interuniversitaire sur le risque, les politiques économiques et l'emploi. Email: jyves@ecn.ulaval.ca

Tous ceux parmi nous qui ont fréquenté les aéroports internationaux ces quelques dernières années ont très certainement vu cette publicité de HSBC (très souvent placée dans ces galeries couvertes servant à l'embarquement ou au débarquement des passagers des avions) :

*« De tous ceux qui dans le monde ont atteint un jour l'âge de 65 ans, deux tiers vivent aujourd'hui ».*

J'admets m'être posé des questions chaque fois que j'ai vu cette publicité. Je me suis demandé : est-ce que cette affirmation dit du bien ou du mal de l'humanité ?

On peut trouver des raisons évidentes pour se réjouir de la présence de tant de personnes âgées. Ne devrions-nous pas être contents de l'accroissement significatif de l'espérance de vie ces dernières décennies ? Ne devrions-nous pas être heureux que la terre permette à un nombre croissant d'êtres humains de pouvoir vivre ?



En même temps, la citation qui précède a de quoi nous laisser perplexes. Ne vaudrait-il pas mieux que les êtres humains soient plus jeunes ? Ne devrions-nous pas accorder de la valeur au renouvellement de la population ? Ne devrions-nous pas être préoccupés par la dynamique et la durabilité du vieillissement et par l'augmentation de la population ?

En outre, et de manière plus traditionnelle, la citation précédente ne parle pas des problèmes de bien-être. Ne devrions-nous pas aussi être préoccupés du bien-être des individus, et pas seulement de leur nombre et de leur longévité ? Ne devrions-nous pas aussi accorder de la valeur à l'égalité entre les êtres humains ? L'accroissement de la population et de sa longévité s'est-il accompagné d'une augmentation tout aussi forte du niveau de vie moyen et d'une baisse des inégalités ?

Cette simple citation suscite un certain nombre de questions importantes d'évaluation sociale. Dans le monde entier, le développement est associé depuis de nombreuses décennies à une amélioration de la longévité. Il a été associé, plus récemment, à une croissance plus lente de la démographie. L'espérance moyenne de vie dans le monde à la naissance est passée de 63 ans en 1980 à 70 ans en 2011, alors que le taux mondial de croissance annuelle de la population a chuté de 1,8 % à 1,2 % durant la même période. Les pays développés ont déjà franchi ce qu'on appelle le point critique d'une « transition démographique ». Une longévité relativement élevée et une fertilité relativement faible sont les caractéristiques de ce point critique. Cette transition démographique a aussi commencé dans les pays en développement. Est-ce que ces changements économiques, sanitaires et démographiques améliorent la « valeur d'ensemble de nos sociétés », c'est-à-dire le bien-être de l'humanité ?

Peut-être encore plus importante, là aussi d'un point de vue normatif, est la question de savoir si la portée de ces changements augmente réellement le bien-être de la société. Répondre

à cette question est fondamental pour évaluer les différences de bien-être social au cours du temps et entre les sociétés. Il est aussi utile pour traiter du compromis éventuel entre les changements de quantité (mesurée par la longévité et la taille de la population) et de qualité (bien-être des individus à chaque période) du bien-être lors du processus de développement. Malgré l'importance de ce thème, la littérature ignore largement ce compromis. Le bien-être de la société est traditionnellement évalué dans un cadre intemporel, en se basant seulement sur la qualité de vie (habituellement définie par le niveau de vie) et en ignorant la quantité de vie (longévité et taille de la population).

Un cadre d'évaluation sociale sensible simultanément à la longévité et à la croissance économique peut donc bien compléter les changements récents du paradigme d'évaluation du développement humain. Les objectifs de développement ont certes évolué significativement ces dernières décennies en s'écartant, en partie, des objectifs traditionnels d'augmentation du revenu pour se rapprocher des objectifs plus vastes du développement humain. Longévité et santé sont les objectifs prépondérants, comme l'illustre, ci-après, le Rapport sur le développement humain du PNUD (1990, p.10) :

« Le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme des possibilités qui s'offrent à chacun. En principe, elles sont illimitées et peuvent évoluer avec le temps. Mais quel que soit le stade de développement, elles impliquent que soient réalisées trois conditions essentielles : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Si ces trois conditions ne sont pas satisfaites, de nombreuses possibilités restent inaccessibles ».

La position du PNUD a eu une influence et a stimulé une approche multidimensionnelle de l'évaluation sociale. Mais le fait qu'il puisse exister des compromis entre niveau de vie, longévité et

taille de la population n'a pas été pris en compte. L'article « Quantité de vie, qualité de vie et longévité : un cadre d'évaluation sociale intertemporel » a pour objectif principal de contribuer à la compréhension des éléments normatifs de ce compromis en établissant un cadre d'évaluation sociale qui permet de prendre en compte, conjointement, la taille de la population, la longévité et la répartition du bien-être périodique. L'évaluation des processus de développement et des politiques publiques implique souvent de prendre en compte de tels compromis, par exemple en comparant des états de société dans lesquels les populations diffèrent par la taille et par la longévité. Ceci exige une sensibilité des principes d'évaluation sociale à la « qualité » des vies humaines qu'on mesure habituellement par le niveau de vie et par d'autres indicateurs de bien-être périodique.

L'article explore l'utilisation de principes axiomatiques et welfaristes pour évaluer le bien-être social dans ce cadre général. Il tente de s'affranchir de certaines limites des méthodes existantes proposées dans la littérature, en particulier en évitant « une conclusion répugnante temporelle » et en ne pénalisant pas ou en ne favorisant pas une fragmentation de la vie. Il repose sur des contributions fondamentales à une évaluation sociale intertemporelle basée sur deux types de fonctions : celles basées sur un « Utilitarisme classique généralisé » (*Classical Generalized Utilitarianism* – CGU) et celles basées sur un « Utilitarisme généralisé de niveau critique » (*Critical Level Generalized Utilitarianism* – CLGU).

Le CGU définit le bien-être social comme une somme double d'utilités périodiques transformées à travers les individus et le temps. Le problème avec l'utilitarisme classique est qu'il est sujet à une « conclusion répugnante » : selon l'utilitarisme classique, une population suffisamment vaste est nécessairement considérée comme meilleure que n'importe quelle autre population plus petite, même si la population plus grande présente une utilité moyenne très basse. Le CLGU

ne présente pas le même défaut puisqu'il n'attribue de contributions positives au bien-être social qu'à ceux dont la vie « vaut la peine d'être vécue ». Sa fonction de valeur est une somme des utilités de la durée de vie nette du « niveau critique », définie comme le niveau d'utilité de durée de vie pour un individu supplémentaire qui n'affecte pas la fonction d'utilité sociale.

Cependant, les principes intertemporels du CLGU introduisent un autre type de conclusion répugnante : il est toujours possible d'estimer la vie d'un individu ayant vécu suffisamment longtemps, indigent à toutes les périodes de sa vie, comme ayant été meilleure que celle de n'importe quel individu plus riche ayant vécu moins longtemps. Cette conclusion peut être considérée comme répugnante si on a le sentiment que la longévité augmente le bien-être seulement pendant ces périodes supplémentaires valant la peine d'être vécues. Toutes choses étant égales par ailleurs, un accroissement de la longévité ne devrait, par conséquent, pas toujours élever le bien-être social. Les fonctions intertemporelles du CLGU montrent, de plus, une préférence pour les « vies non fragmentées ». La préférence pour les vies non fragmentées pénalise le renouvellement de la population et peut favoriser à long terme certaines caractéristiques démographiques fâcheuses.

L'article, pour éviter une forme intertemporelle de conclusion répugnante et « une indifférence envers la fragmentation des vies », adopte une procédure de niveau critique qui s'applique par périodes plutôt qu'à toute une durée de vie. Ceci amène à la caractérisation d'une fonction d'utilité de durée de vie de niveau critique qui accorde, de manière périodique, de la valeur à des utilités, créant ainsi un cadre intertemporel cohérent pour les évaluations sociales.

Une des tâches importantes à venir sera de quantifier l'importance de la quantité de vie, de la qualité de vie et de la longévité dans des processus récents de développement. Ceci fait l'objet d'un travail en cours.



Créée en 2003, la **Fondation pour les études et recherches sur le développement international** vise à favoriser la compréhension du développement économique international et des politiques qui l'influencent.



#### **Contact**

[www.ferdi.fr](http://www.ferdi.fr)

contact@ferdi.fr

+33 (0)4 73 17 75 30

